

Edito



Nous venons de connaître une période climatique exceptionnellement froide et longue pour la saison. Les services techniques ont été très réactifs dès les premières neiges.

Toutefois, vous avez pu constater à plusieurs reprises un traitement limité du territoire de la commune. Cette situation a été imposée par un problème d'approvisionnement en sel. Les services ont été obligés de traiter les endroits de grands passages afin de rationaliser les stocks dont nous disposons.

Nous espérons que nous ne serons pas confrontés aux mêmes rigueurs que celles subies pendant les hivers 2009 et 2010.

Vous pourrez découvrir dans ce numéro de février des informations concernant les modifications mises en place dans certains services municipaux. Il s'agit, avant tout, d'améliorer l'accueil et le service qui vous sont offerts.

Le mois de février sera marqué par les manifestations qui célébreront les 20 ans de la Bergerie. Les personnels du service culturel vous ont concoctés un programme qui devrait ravir les anciens et les plus jeunes. Cet anniversaire devrait raviver des souvenirs dans la mémoire de certains Nangisais.

Les travaux continuent sur la commune et vous pourrez découvrir les aménagements et réparations prévus sur certaines rues de la commune. Les travaux de changement des anciens branchements en plomb vont se continuer au cours de cette année, principalement dans le centre-ville. Nous devrions ainsi boucler cette grosse opération engagée depuis quelques années.

Enfin, c'est avec plaisir que nous accueillons avec beaucoup de satisfaction la création d'une association des commerçants de Nangis et nous lui souhaitons une existence longue et constructive.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

Nouveau, une permanence d'aide aux victimes à la Gendarmerie de Nangis

Il n'est pas toujours facile d'entamer une procédure lorsque l'on a subi des violences, une agression sexuelle, un viol, un vol, une escroquerie...

Que peut-on faire lorsqu'un droit de visite et d'hébergement n'est pas respecté ? Qu'une pension alimentaire n'est pas versée ? Comment supporter les conséquences d'un cambriolage ? Comment cela se passe lorsqu'on a été victime d'un accident de la circulation ?

Les personnes victimes sont déstabilisées par l'infraction, perdues face aux démarches à entreprendre. Elles ignorent parfois leurs droits, les dispositifs d'indemnisation existants et hésitent à demander de l'aide.

Réunis par cette même préoccupation d'aider les victimes, le Procureur de la République, les services de la Gendarmerie et les élus de Nangis ont permis que s'installe une permanence de l'AAVIP à la Gendarmerie de Nangis.

Désormais, les victimes d'infraction pourront bénéficier des services d'une juriste à Nangis les 1^{er}, 3^e et 5^e mercredis du mois de 9 h à 12 h à la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Nangis, 1 rue Marcel Paul. Les rendez-vous seront fixés au 01 60 68 91 59, directement auprès de l'association.

Dans certaines situations, des rendez-vous peuvent être pris en urgence. La psychologue se rend également sur place si nécessaire. L'AAVIP peut aussi être contactée par e-mail : aavip@wanadoo.fr

L'association AAVIP fournit des informations sur les droits et les démarches des victimes, aide les personnes dans ces démarches, oriente vers les autres structures et professionnels du droit, soutient les victimes les plus affectées et les accompagne dans leurs épreuves.

Les services dispensés sont totalement gratuits.



Cérémonies des vœux

Le Maire a présenté ses vœux au personnel le 7 janvier et à la population le 8 janvier.

Voir dossier page 4



Saison culturelle

Il reste encore quelques places pour le concert d'Yves DUTEIL (dimanche 3 avril à 17 h)... N'oubliez pas le spectacle "Elles diront d'elles" (théâtre) organisé dans le cadre de LA JOURNÉE DE LA FEMME, samedi 5 mars à 20 h 30

Renseignements service culturel 01 64 60 52 09



Depuis deux ans, la médiathèque propose des lectures avec tapis narratifs aux enfants de la crèche, de la halte-garderie, du relais d'assistantes maternelles de la communauté de communes de la Brie Nangissienne, du centre social (au moment de l'accueil Ludibulle) et aux enfants des écoles maternelles de Nangis. Cette expérience a donné des envies de créations aux professionnels de la petite enfance. Ces réalisations seront à découvrir au moment du salon. Les enfants des classes maternelles évoquent souvent cette histoire de souris ou encore celle de la jungle avec tous les animaux. Les enseignants, pour leur part, sont toujours demandeurs de plus de visites, de plus d'histoires...

Ce sont ces rencontres qui ont conduit au projet puis à la réalisation de ce salon. Cette belle collaboration voit tous les partenaires des structures publiques ou associatives locales se réunir autour de ce projet. Ce travail en commun, qui crée du lien entre toutes les structures concernées, se donne pour finalité de sensibiliser les parents, les assistantes maternelles, les professionnels de la petite enfance à l'importance du livre et du récit dans le développement de l'enfant : imagination, lecture, identification, plaisir...

Les petits rencontreront Élisabeth, Aston, Lola, Boucle d'or, Lili, un chat, une souris, une fraise bien mûre, tout cela dans un jardin extraordinaire sous le regard de la lune... Tous leurs sens seront en éveil à travers des ateliers et des espaces :

- l'atelier d'Élisabeth ;
- un atelier création d'un livre à partir de photographies ;
- des ateliers de mise en scène d'histoires ;
- un espace lecture ;
- un espace sensoriel ;
- un stand "Premières pages". Les parents d'enfants nés ou adoptés en 2010 pourront venir avec leur bon retirer le livre offert par le ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse nationale d'allocations familiales.

Le samedi, un libraire spécialisé en littérature de jeunesse sera présent.

Le salon page à page un événement pour les tout-petits

Deux jours dédiés aux tout-petits autour d'histoires à voir, à entendre, à fabriquer... on est prié de ne pas oublier ses petits yeux, ses petites oreilles et ses petites mains...

Vendredi 25 et samedi 26 mars de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 à l'espace culturel – entrée gratuite

Vendredi 25 mars

Le jardin extraordinaire de Laurence Decaux à la Bergerie. Spectacle destiné au moins de 3 ans et réservé aux structures.

Samedi 26 mars

Projection de courts métrages : « Petit à petit » à la Bergerie. Séances gratuites dans le cadre du salon.

Ce salon est réalisé par La maison de la petite enfance, de centre de loisirs "les Pitchounes", le service culturel et la médiathèque de Nangis, la compagnie KMK, la communauté de commune la Brie nangissienne / relais assistants maternelles, le Centre social Nangis Lude (Ludibulle) et la bibliothèque de Vieux-Champagne avec le soutien de la ville de Nangis, de la communauté de communes la Brie nangissienne, du Conseil Général de Seine-et-Marne et de la CAF pour l'opération "Premières pages".

Les 20 ans de la Bergerie

Du 9 au 12 février, la Bergerie sera le lieu de plusieurs temps forts organisés autour du cinéma, du théâtre, de la musique, du chant, et de l'histoire de ce bâtiment agricole transformé en salle de cinéma et spectacles, qui a ouvert ses portes le 9 février 1991 ; et oui déjà 20 années...



Le service culturel et de nombreux partenaires locaux vous ont préparé un programme convivial et très diversifié... Ainsi, vous retrouverez à l'affiche du théâtre avec les Passeurs de mémoires (en résidence à Nangis de 2003 à 2009) et avec Théâtre en Seine-et-Marne (organisateur des Théâtrales de la Brie Nangissienne "festival" depuis 1994). De la musique, du chant avec Yves Rousseau (en résidence également de 2004 à 2009), Les Loups dans la Bergerie et aussi... Loïc Rabache (responsable du service culturel de 2002 à 2008), Ulys... La projection d'un film en sortie nationale : "Very cold trip" comédie, des ateliers cinéma animés par l'Ecole Georges Méliès d'Evry, accompagnés d'une exposition "cinéma d'animation".

Des expositions, André Lamourère, plasticien exposera ses créations "papiers de soi..."

La compagnie KMK (en résidence actuellement à Nangis) proposera de retracer sous la forme d'une installation / exposition la mémoire et l'histoire de ce lieu.

D'autres partenaires locaux (le centre de loisirs La Jouerie avec la confection d'un grand livre d'or, les photographes de l'APAN, l'atelier de La Vieille Chouette...) vous réservent également de nombreuses surprises...

Le "vernissage anniversaire", temps de rencontre avec les artistes mais également avec l'histoire de la Bergerie, aura lieu le vendredi 11 à l'espace culturel à partir de 18 h 30...

3 temps forts pour les seniors...

concert, cinéma et séjour en Italie



voyage seniors
séjour en Italie
du 26 août

au 9 septembre 2011 inclus

“Club 3000 – Azzurra” sur la côte de l’Emilie-Romagne au bord de l’Adriatique. Baigné par le soleil, au cœur de la station lido adriano, l’Azzurra est une moyenne structure (avec ascenseur) “les pieds dans l’eau” offrant un espace privé sur la plage de sable fin. Les chambres sont toutes équipées d’un balcon ou terrasse, d’une salle d’eau, toilettes, air conditionné, téléphone et télévision. Chaque soirée est animée par un spectacle, théâtre, cabaret, présentée, souvent prolongée sur la piste de danse de la discothèque. En journée, piscine, terrasse à paillottes ombragées, activités sportives, prêts de livres et nombreuses excursions dans cette belle région privilégiée par sa beauté et son histoire. Le restaurant intérieur est climatisé et bénéficie d’une terrasse couverte dominant les jardins. Vous pourrez y prendre vos repas sous forme de buffet où les fruits et légumes sont fournis par les producteurs locaux.

Tarif de base 981 € + 20 € transport en car
Exemple de tarif/personne selon QF :
200 € (ressources inférieures à 635 € mensuelles) - 750.75 € (ressources comprises entre 780 € et 935 € mensuelles) - 950.90 € (ressources + 1090 € mensuelles)

Pré-inscription (sans RDV) obligatoire du 14 au 25 février : une fiche de renseignements et la liste des documents à fournir vous seront alors remis pour l’inscription définitive. A la fin de cette période, si le nombre de préinscrits est insuffisant, le service social se réserve le droit d’annuler le séjour.
Inscription définitive : merci d’appeler le service social 9 rue des écoles NANGIS – tél 01 64 60 52 14. à compter du 14 mars pour obtenir un RDV avec Nathalie TARAGON.

sortie seniors Marcel Amont

en concert avec son nouveau spectacle ! jeudi 10 mars 2011

Salle *Le Mas* au Mée-sur-Seine.

2h30 de rire et de chansons avec l’un des plus populaires artistes français.

Départ : mairie – 13 h 30 - Retour : mairie vers 18 h 15 (spectacle à 15 h 00)

inscription : jusqu’au vendredi 11 février 2011

N’oubliez pas votre avis d’imposition 2010 pour le calcul du Qotient familial

Tarif nangissien : de 7 à 20 € par personne

Règlements acceptés : chèque établi à l’ordre du Trésor Public
espèces / tickets loisirs du CCAS

cinéma seniors Rien à déclarer

lundi 24 mars 2011

film réalisé par Dany Boon, avec Benoît Poelvoorde, Dany Boon, Christel Pedrinelli...
Synopsis : 1^{er} janvier 1993 - passage à l’Europe. Deux douaniers, l’un Belge, l’autre Français, apprennent la disparition prochaine de leur petit poste de douane fixe situé dans la commune de Courquain France et Koorkin Belgique.... Durée : 1 h 48

Inscription du 7 et au 18 mars 2011 - Tarif : 1,60 € pour les Nangissiens / 2,20 € pour les extérieurs - Règlements acceptés : chèques – espèces – tickets loisirs

Rappel : aucune place ne peut être achetée le jour même de la séance.

RÉTRO

Téléthon 3 et 4 décembre

Au diapason des actions de solidarité organisées partout en France, l’équipe organisatrice du Téléthon nangissien et la municipalité ont pu s’appuyer sur des associations locales pour participer à cette initiative au profit de la recherche : l’Harmonie, l’Amicale bouliste, le club de l’Amitié, les clubs de judo, de karaté, de football, de tennis de table et le comité d’entente des Anciens combattants. 2 310 euros ont été récoltés. Un repas a clôturé ces journées d’action en présence de M. André Dupuis, coordinateur Téléthon du sud Seine-et-Marne.

Expo Créatout Mains 17, 18 et 19 décembre

lors de sa traditionnelle expo-vente, toujours bienvenue à l’approche des fêtes pour trouver des cadeaux artisanaux de qualité, Créatout Mains s’est associé au Téléthon en organisant une tombola.

Expo de l’APAN (photographes amateurs) du 11 au 18 décembre

Cette expo dont il n’est plus utile de faire l’éloge a permis aux enfants des écoles mais également à de nombreux passionnés de cet art de découvrir les non moins passionnants clichés des membres de l’Association des Photographes Amateurs de Nangis. Une nouveauté cette année, on pouvait aussi tirer son auto-portrait...

Festivités de Noël 12 décembre

36 exposants au marché de Noël, 3 musiciens, des promenades en calèche, l’Harmonie de Nangis pour la tenue d’un stand buvette et pour l’animation musicale de clôture (avec chocolat chaud) et... 1 père Noël. Vous remuez et vous obtenez une agréable journée de mise en condition pour les 24 et 25 décembre !

Ailleurs à Nangis - KMK du 28 au 30 décembre

Les travaux de KMK se sont exposés dans le cadre du festival Dépayz’arts initié par le conseil général. Arrêt de bus, mobylette abandonnée, carte de Nangis (Nangis vue par les artistes de la compagnie), photos de lieux abandonnés, oubliés..., reportage sonore (et lycéens en verve pour raconter l’arrêt de bus, son histoire, leur histoire)... KMK poursuit l’élaboration de sa “cartographie sensible” de notre ville. À déguster sans modération...





Madame Gérard-Boutonnet, Directrice générale des services, a présenté ses vœux le 7 janvier dernier au personnel communal venu nombreux.

"Je dois dire qu'en ce qui me concerne j'ai un réel plaisir, chers collègues, à vous communiquer mon respect pour votre action collective, c'est elle qui donne du sens à notre investissement au service de notre ville et des Nangisssiens.

Parce que la ville de Nangis bouge, grâce à vous mesdames et messieurs les élus, elle évolue, se transforme sous l'effet de votre détermination, et de notre action partagée dans un esprit de partenariat, de respect mutuel entre vous et l'administration que je pilote.

Je suis globalement satisfaite des projets qui ont été impulsés depuis deux années, ceux qui sont visibles, mais aussi ceux qui ne se voient pas, mais qui sont essentiels à l'organisation, à la recherche de toujours plus de pertinence et d'efficacité. (...)

*Ce que je ressens en tant que directrice générale des services tient en trois mots **confiance, dialogue, et écoute** ; ces trois mots me semblent essentiels pour une dynamique constructive et partagée portée par notre investissement au jour le jour, dans l'ensemble des services, avec nos efforts mais aussi nos doutes, dans un monde du travail qui a considérablement changé ces dernières années ; changements parfois créateur d'instabilité que vous savez dépasser au quotidien pour réaliser au mieux les missions qui vous sont confiées"*

Le service apporté à la population s'effectue *"aussi bien dans la durée que dans l'urgence et c'est la nature même des services municipaux, qui évoluent dans un échelon de proximité important avec les usagers, qui ont des besoins sur le long terme, mais qui sont aussi, parfois, confrontés à des situations d'urgences pour lesquelles une réactivité solide est nécessaire."*

Les services peuvent s'appuyer sur les services juridique et financier et ressources humaines qui leur apportent les moyens nécessaires pour fonctionner dans le cadre de contraintes régle-

vœux 2011

mentaires de plus en plus exigeantes et *"ce n'est pas facile de trouver des solutions adaptées aux contraintes financières et juridiques pour les différents services municipaux qui sont également impactés par une logique de redéploiement et de mutualisation des ressources humaines."*

Les secteurs d'action à la population sont extrêmement variés : sport, culture, petite enfance, éducation, restauration, action sociale, administration générale, politique de la ville..., mais aussi le domaine technique qui regroupe de nombreux métiers... *"c'est ce qui fait la richesse de la fonction publique territoriale, elle est variée, elle est concrète et surtout nous percevons immédiatement l'utilité de notre action"*

Madame Gérard-Boutonnet a souligné quelques réalisations de l'année 2010 :

La création d'une Direction de la politique de la ville et de la cohésion sociale, qui intègre le service jeunesse, l'enfance, et le service logement, avec à la clé une réorganisation totale de ces différents secteurs d'activité pour évoluer vers une dynamique qui réponde aux besoins des jeunes Nangisssiens et qui s'appuie sur un travail en partenariat et des outils de concertation. *"La réactivation du CLSPD qui rencontre un franc succès, avec une envie partagée de travailler ensemble sur ces problématiques complexes qui impactent fortement la vie des Nangisssiens ainsi que le pilotage du dossier de la vidéo protection en partenariat avec le service informatique."*

Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'initiative du Maire et de son équipe, conscients de l'importance d'agir vite avec *"des moyens appropriés tant en finances qu'en compétence"* et la collaboration *"de tous les acteurs qui travaillent avec les services municipaux sur ces questions parfois assez difficiles à appréhender"*.

Au niveau de la communication, une lettre du maire (*Regard sur Nangis*) traitant de sujets majeurs et une nouvelle maquette plus dynamique pour le *Reflet de Nangis* ont été créées.

La ville a obtenu sa première fleur, résultat d'une démarche qualité labellisée *"zéro phytos"* à Nangis et de la persévérance de la direction des services techniques.

La programmation de la saison culturelle est riche et le travail mené en partenariat avec la résidence "KMK" produit des événements de grande qualité.

"Bien sûr, ces réalisations ne sont pas exhaustives loin de là, je ne peux citer tout le monde, ce serait trop long, vous me pardonneriez j'en suis sûre."

"L'année 2010 aura été particulièrement riche en mouvement de personnel et je tiens à apporter quelques précisions car j'ai entendu beaucoup de questionnements sur ce sujet. Effectivement, des

postes se sont présentés pour certains agents territoriaux et ils les ont saisis. J'en profite pour saluer leur réussite à la sélection de leur candidature parmi d'autres, c'est très positif pour eux ; une carrière n'est pas statique et pour évoluer dans la fonction publique territoriale il faut savoir rebondir lorsqu'une occasion se présente. C'est le choix qui a été fait, notamment par deux chefs de service, pour des raisons professionnelles mais aussi pour des raisons de rapprochement de leur région d'origine et je leur souhaite à tous les deux, très sincèrement, bonne chance dans leurs nouvelles fonctions. (...)

Pour conclure, je dirais que seul on n'avance pas, mais que tous ensemble nous pourrions concrétiser les avancées de demain pour notre ville."

Personnel à l'honneur



Mesdames Nagel, Foucher, Loriot, Stabat et Bouge

Départs en retraite

M^{me} Claudette **BOUGE** est recrutée en qualité d'agent de service stagiaire le 1^{er} novembre 1988. Elle exerce les missions d'agent spécialisé des écoles maternelles principalement à l'école Noas. Elle reçoit la médaille d'honneur régionale, départementale, communale : médaille argent (20 ans) - M^{me} Monique **LORIOT** est recrutée en qualité de sténo-dactylographe le 1^{er} août 1967. Elle travaille au service du personnel, prend par la suite la responsabilité du service, puis est affectée à la résidence pour personnes âgées où elle a pour missions l'accueil, la gestion administrative ainsi que l'encadrement des activités. Elle reçoit également la médaille d'honneur régionale, départementale, communale : médaille or (35 ans) - M^{me} Marie-Jeanne **STABAT** est recrutée en qualité d'agent de bureau dactylographe le 6 septembre 1982. Durant toutes ces années elle a exercé ses missions au service des affaires générales puis par la suite à la Direction générale des services en qualité de secrétaire du Maire - M^{me} Jacqueline **FOUCHER** est recrutée le 1^{er} juin 1986 à la Mairie de Nangis à la résidence pour personnes âgées en qualité de gardienne. Puis s'ajoute à ses missions la gestion administrative du secteur aide à domicile au service social. Elle reçoit également la médaille d'honneur régionale, départementale, communale : médaille d'argent (20 ans)

Remise de médaille

M^{me} Nadine **NAGEL** est recrutée à la Mairie de Nangis le 1^{er} septembre 1975 en qualité de "femme de service" stagiaire. Elle exerce principalement ses missions à l'école élémentaire du Château. Elle a reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale, Communale : médaille d'or (35 ans de service).

M. Philippe Delannoy, Maire, a présenté ses vœux aux personnalités présentes, aux acteurs de la vie locale et à l'ensemble des Nangissiens le 8 janvier.

"Il est peut-être paradoxal en cette période de difficultés et d'incertitudes d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel. (...)

En 2010, nous avons affiché clairement trois priorités :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - la rationalisation de nos effectifs
 - la jeunesse et une meilleure cohésion sociale.
- Nous les déclinerons jusqu'en 2014 parce que nous avons souhaité donner un cap, un sens à notre action et à la confiance accordée en 2008.*

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Nous avons maintenu nos efforts (...) nous avons fait preuve de ténacité, d'originalité et d'inventivité pour continuer cet effort tout en préservant au maximum les services qui vous sont proposés.

L'austérité est une notion dont bon nombre de collectivités ont été dans l'obligation de tenir compte dans leur démarche et leur action quotidiennes. (...)

La rationalisation de nos effectifs

Il ne s'agit pas de licencier du personnel, mais bien de réfléchir à une solution qui réponde à une équation simple de continuité et d'efficacité du service par rapport à une ligne de conduite visant à la rationalisation des moyens humains. Cette solution est mise en place à l'occasion d'un départ suite à une mutation ou une retraite. Elle n'est pas systématique, mais nous étudions très sérieusement les différentes possibilités qui s'offrent à nous. (...)

Les mesures qui ont été réalisées au cours de cette année, ont abouti à une modification de l'organigramme des services de la collectivité. C'est une petite révolution qui vient bousculer un schéma vieux de 30 ans.

La jeunesse et une meilleure cohésion sociale

J'avais décidé de créer une délégation chargée de mener à bien une politique de la ville et de la cohésion sociale. Cet élu sera le référent de la ville dans le cadre d'une convention de partenariat avec le nouveau centre social associatif.

Il s'est vu confié un rôle de coordination entre les différents acteurs de terrain, publics et privés, dans une démarche spécifique du comité

local de sécurité et de protection contre la délinquance. Les réunions qui se sont tenues, dans le cadre de ce comité, ont été très intéressantes pour l'avenir des actions à mener. (...)

Nous avons pris le parti d'équiper la ville d'un système de vidéo protection. Cette décision n'a pas été des plus facile à prendre, car j'estimais que la taille de Nangis ne nécessitait pas forcément la mise en place de telles mesures. Pourtant, les désordres que nous avons connus au début de l'année 2010, la détresse d'un grand nombre de Nangissiens, ont pesé dans la balance. Cet équipement sera installé dans le courant de cette année.

Par ailleurs, nous avons maintenu notre effort pour respecter le bon niveau de service dans notre commune. (...)

2011

Quels en seront les principaux projets ?

Nous allons lancer, dans le courant de cette année, un projet de requalification du centre-ville et de la place Dupont-Perrot. Ce projet d'envergure, devrait s'échelonner sur 2011 et 2012. Il apportera un visage nouveau à cet espace emblématique de la ville. Son objectif principal est d'embellir cet espace important et d'orienter le cœur de vie de notre commune vers un univers dédié aux piétons. Cette réalisation se fera dans le cadre du contrat CA-DUCE dont bénéficie la ville avec le Conseil Général.

Nous maintiendrons notre effort dans les travaux d'entretien de notre patrimoine. Les voiries, les écoles, les bâtiments feront l'objet d'attentions diverses. En ce qui concerne notre patrimoine, nous devrions mettre en vente quelques immeubles et profiter de cette manne pour alléger la charge financière de nos projets. Dès le début de cette année, une grosse opération de réfection de toitures sera réalisée.



Nous maintiendrons et renforcerons notre engagement dans le domaine de la politique de la ville et de la cohésion sociale.

Le chemin est tracé pour 2011, celui d'une ville qui prend ses responsabilités et qui porte haut des projets majeurs pour notre ville et nous tous.

Que vous souhaiter ? que souhaiter pour 2011 ?

D'abord, que ce que nous réussissons à faire collectivement se poursuive. Que nous ayons la capacité à garder la même énergie.

Nous, l'équipe municipale de la ville de Nangis, avec vous, acteurs économiques, forces vives de notre ville et habitants.

À cette combinaison d'énergies et de volonté, je sais que nous pourrions compter aussi sur des institutions et des partenaires intelligents et compétents.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, je remercie ces partenaires qui agissent pour les services publics, pour le développement, l'aménagement, l'éducation et les solidarités dans notre ville.

Ensuite, j'aimerais adresser aux Nangissiens et aux forces vives de Nangis des vœux de succès et de réussite dans ce que vous entreprendrez. (...)

Enfin, je souhaite que l'année 2011 soit plus douce et que nous sachions, individuellement et collectivement, porter un regard d'attention à l'autre, au jeune, à la personne âgée, et à celui ou celle qui est différent.

Que 2011 vous apporte la santé, si précieuse, la réussite, l'amour et l'amitié, en somme tout ce qui fait une vie !"



Nouvelle salle de spectacles inaugurée en 1991 par Claude PASQUIER, la Bergerie a 20 ans.

"20 ans déjà !", c'est souvent sous cette expression que les médias répercutent un évènement, une célébration. A Nangis, fêter les 20 ans d'existence de la Bergerie est un évènement fort louable et bienvenu. C'est reconnaître à la fois la qualité de la structure et des personnels qui la font vivre. D'autant que ceux qui composent l'actuelle majorité municipale n'ont pas vraiment œuvré, ni brillé, pour sa création, pas plus que pour son développement. Il n'est que de se souvenir des propos tenus par la droite à cette époque : cette salle "allait servir aux apparatchiks...", on allait "ruiner la ville". Propos qui trouvent toujours un écho chez le "grand argentier" municipal qui l'inclut, sans aucun doute, dans sa version ubuesque de "dépenses pharaoniques" de l'ancienne municipalité. Le temps de la découverte est passé. Vient celui de l'action, des projets, des décisions !

Et justement, quels projets d'avenir pour la Bergerie ? Pour ce qui est du spectacle vivant, l'investissement et le professionnalisme des personnels sont les garants d'une programmation de qualité. Mais, par contre, quelles sont les intentions de la Droite concernant, non seulement le maintien de l'offre cinématographique, mais son développement ? Les chiffres du cinéma sont en baisse, le nombre de séances par films en diminution. La création du multiplexe à Sénart avait créé pour la Bergerie, comme pour d'autres cinémas, des difficultés. Aujourd'hui, ce sont les créations de 3

autres multiplexes qui concurrencent Nangis. La technologie progresse. Le spectateur devient plus exigeant. Si les 15000 entrées/an que nous avons connues ne sont plus à l'ordre du jour, il n'empêche !

Face à cette situation, quelles sont les propositions de la Droite municipale ? Y en a-t-il ou bien va-t-on, paraphrasant le titre du film de Francesco Rosi, vers la "chronique d'une mort annoncée" ?

Nos propositions pour un service public culturel de proximité :

- Passer à la projection numérique.
- Inscrire au plan de formation les agents qualifiés par cette évolution.
- Réactiver les contacts avec l'ADRC pour l'obtention de copies en première sortie.
- Redynamiser les dispositifs scolaires nationaux pour maintenir le label "Art et Essai".
- Redéfinir la communication pour la programmation cinéma.

Voilà des éléments concrets et même si la majorité municipale, fidèle à son leitmotiv soporifique du "nous y travaillons...", là comme ailleurs, lasse les Nangissiens, il convient de lui rappeler qu'au-delà du stade des paroles, il importe de passer à celui des actes. La Bergerie possède un bel avenir, œuvrons pour le lui donner.

Les élus du groupe "Nangis, sociale, humaine et démocratique" : Michel Billout, Simone Jérôme, Alain Veller, Brigitte Rollet, Michel Le Gal, Clotilde Lagoutte, André Palancade

Une permanence des élus du groupe se tient tous les samedis de 10 h à 12 h, de décembre à février, les vendredis de 18 h. à 20 h. à partir de mars, à la



Service des affaires générales modification des horaires d'ouverture au 1^{er} avril

La mise en place du passeport biométrique a provoqué un afflux important d'usagers au service des affaires générales, de nombreuses communes ne disposant pas de ce dispositif permettant l'établissement de ce document. En 2010, 761 demandes (dont 451 de non Nangissiens) ont été enregistrées (depuis la mise en place de ce dispositif, ce document peut être demandé dans une mairie différente de celle du lieu de résidence).

L'augmentation des demandes, notamment le mercredi, le samedi matin et en fin d'après-midi a nécessité un changement des horaires d'ouverture du service des affaires générales.

À partir du 1^{er} avril, il sera ouvert jusqu'à 19 h 00 le jeudi et ouvert le matin à partir de 9 h 00.

Nouveaux horaires d'ouverture au public du service des affaires générales
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
jeudi de 13 h 30 à 19 h 00 - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Passeports biométriques - jours et heures de dépôt des demandes
lundi, mardi, vendredi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
jeudi : de 13 h 30 à 18 h 30
le mercredi **uniquement sur rendez-vous** entre 9 h 00 et 11 h 30 et entre 13 h 30 et 17 h 00 et le samedi **uniquement sur rendez-vous** entre 9 h 00 et 11 h 30.

Service urbanisme et développement économique modification des horaires d'ouverture au public
Il sera fermé au public le jeudi matin.

Nouveaux horaires
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

Service urbanisme et développement économique modification des horaires d'ouverture au public

Il sera fermé au public le jeudi matin.

Nouveaux horaires
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

En cas de neige ou de verglas... chacun est responsable de son trottoir...

L'article 10 du règlement de police générale du 8 octobre 1969 stipule que, "En cas de chute de neige, les habitants devront dégager, immédiatement, les trottoirs et caniveaux devant leur maison. Pour faciliter la circulation lorsqu'il y aura du verglas, chacun devra jeter du sable, de la sciure, ou des cendres sur les trottoirs (...)

Les propriétaires et gérants d'immeubles non loués ou non occupés, sont astreints de faire exécuter les travaux prévus au présent article..."

Forum des métiers

Le Forum des métiers, à destination des collégiens et des lycéens et qui a lieu maintenant tous les deux ans se tiendra **vendredi 11 mars** salle Dulcie September.

3^e anniversaire de la ZAC des Roches du 9 au 19 février

des animations, des jeux, un manège... *Les commerçants vous attendent nombreux !*



Service municipal de la jeunesse pour un meilleur accueil du public jeune

Avec une ouverture le samedi après-midi et jusqu'à 19 h 30 en semaine à partir du 1^{er} mars, une réinstallation des locaux du PIJ, un nouveau Cyber espace et... du foot en salle tous les vendredis à partir du mois de mars, ça bouge pour les 12/25 ans !...

Service éducation des nouveautés et des rappels importants

Accueil du soir à l'école des Roches De nouvelles places...

Depuis le 4 janvier 2011, 10 places supplémentaires ont été ouvertes à l'accueil du soir pour les élèves de l'école élémentaire. Respectez les délais d'inscription (les périodes d'inscription sont indiquées par voie d'affichage au guichet unique, dans les écoles, aux centres de loisirs et sur le site internet de la ville : www.ville-nangis.fr)

Prochaines périodes d'inscriptions du 7 mars au 18 mars

pré-inscriptions entrée en CP et inscriptions aux centres de loisirs pour les vacances d'avril *

du 9 mai au 20 mai

inscriptions APPS et restauration scolaire pour la rentrée de septembre année scolaire 2011/2012 et inscriptions aux centres de loisirs pour les mois de juillet et août *

**à compter de janvier 2011, le nombre de jours minimum de réservation durant les vacances scolaires est de 2 jours/semaine au lieu de 4.*

Si vous annulez une réservation ou si vous souhaitez rajouter une réservation (sous réserve de places disponibles) informez le guichet unique par écrit au plus tard le

Des nouveaux horaires

mardi – jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h 30 (accueil et projets)
mercredi de 14 h à 19 h 30 (ateliers, accueil et projets)
samedi de 14 h 00 à 18 h 00 (projets et sorties).

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

horaires :
(Nouvel accès par l'extérieur du SMJ, à droite de la porte de l'entrée principale)
du mardi au jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,
lundis et vendredis de 13 h 30 à 17 h 30.

À partir du vendredi 4 mars

Du foot en salle tous les vendredis de 20 h 00 à 22 h 00 à la halle des sports.



Un nouveau Cyber espace vous attend à l'intérieur de l'Espace jeunes.

jeudi précédent la semaine concernée, afin que celle-ci puisse être prise en considération.

Aucune modification ne sera prise par téléphone.

Absences pour maladie

En ce qui concerne les absences pour maladie, pensez à fournir un certificat médical sous 8 jours maximum portant le nom de l'enfant et les dates concernées.

Les familles qui feront l'objet d'absences régulières sur les accueils pré et post-scolaires, les mercredis et les vacances scolaires, sans information au guichet unique, ne seront plus prioritaires. Un courrier leur sera adressé et les places réservées seront réattribuées.

Pour les nouveaux inscrits aux accueils de loisirs

Il est impératif de prendre rendez-vous avec les Directrices des Centres de loisirs afin de valider définitivement l'inscription de votre enfant

Alimentation du compte famille

Pensez à alimenter régulièrement votre compte famille. En cas d'impayés, les sommes dues seront transmises à la Trésorerie pour recouvrement

Le respect des procédures facilite le travail des agents et permet de vous apporter un meilleur service.

Prochain don du sang

jeudi 8 avril 2011

de 8 h 00 à 13 h 00

au CMA 28, rue A. Briand vendredi

Foyer logements pour personnes âgées (RPA)

Des studios sont actuellement libres à la Résidence du Château
2 Mail Pierre Britaud à NANGIS
Renseignements : 01.64.60.52.13

État civil

Naissances

GRANDAO PARCHAO Tod le 5/11
- HASSAINI Yasmine le 9/11 - DEMONT Loukas le 10/11 - EL BOUHATI Nawel le 14/11 - AFONSO Baptiste le 17/11 - SAÏDI Hafsa le 19/11 - BARRA--BOLLETOT Madeleine le 21/11 - CHESEL Cassiopé le 21/11 - BAVOUNKOTELA Ezechias le 26/11 - LESTRADE Lauriane le 3/12 - GUILLEMOT Leelù le 6/12 - ERRAHOUANE Hafsa le 8/12 - LEVINE Benjamin le 8/12 - BADIANE Birama le 11/12 - WANLIN Lucas le 12/12 - DRAPIEWSKI Marina le 13/12 - LARUE Yanis le 16/12 - N'DIAYE Naye le 17/12 - NIGAUX Clara le 20/12 - GOMES DA SILVA Fabio le 22/12 - DIAKITÉ Diaba le 23/12 - KARA Ayoub le 25/12 - EL KHAMLICH Maïssa le 29/12 - JUNGBLUTH Joachim le 30/12

Mariages

11/12/2010 Yohan, Marc BLANC et Frances, Sulmarie VIERAS

Décès

BOUDRAU Christian le 3/11 à l'âge de 49 ans - CHERRIER Léone veuve BERGER le 8/11 à l'âge de 87 ans - HLAVAC Jean le 15/11 à l'âge de 77 ans - GORIN Simone veuve GICQUEL le 16/11 à l'âge de 85 ans - DENOT Georgette veuve MEIGNIN le 29/11 à l'âge de 98 ans - CHÉREAU Raoul le 30/11 à l'âge de 86 ans - DUFOUR Marc le 3/12 à l'âge de 87 ans - DROGUET Huguette épouse LAURENT le 6/12 à l'âge de 85 ans - VÉNUAT Alice veuve PHILIPPON le 7/12 à l'âge de 94 ans - SALITRA Ivan le 11/12 à l'âge de 97 ans - COUILLAUX Renée veuve DEGAND le 15/12 à l'âge de 93 ans - LEUTHE-REAU Jacques le 23/12 à l'âge de 82 ans

Février

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 5 février de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Samedi 5 février de 10 h 00 à 12 h 00 |

Maison des citoyens - Centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Loto FNACA

| Dimanche 6 février à 14 h 00 |

Salle Dulcie September (ouverture des portes à 13 h 00)

20 ans de la Bergerie

| du 9 au 12 février | Espace culturel

Permanence de Mme Noury, conseiller général

| Samedi 19 février de 9 h 00 à 12 h 00 |

Foyer des Anciens cour Émile Zola

Projection sur l'art contemporain suivie d'une intervention de la Compagnie KMK

| Samedi 19 février à 15 h 00 | Médiathèque

Suite à la projection du film "le petit cirque" de Calder à la médiathèque, André Lamourère de la compagnie KMK, vous propose un atelier d'arts plastiques à la manière de Calder. inscriptions au centre social Nangis Lude 09 53 87 99 05

Mars

Heure du conte ou lectures

| Mercredi 2 mars à 16 h 00 - Mercredi 30 mars à 10 h 30 | médiathèque

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 4 mars de 18 h 00 à 20 h 00 |

Maison des citoyens - Centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 5 mars de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Assemblée générale des Jardins ouvriers

| Samedi 5 mars à 14 h 30 | salle Dulcie September

Elles diront d'elles

| Samedi 5 mars à 20 h 30 | La Bergerie

Forum des métiers

| Vendredi 11 mars | Salle Dulcie September

Permanences de Mme Noury, conseiller général

| Samedi 12 mars de 9 h 00 à 12 h 00 |

Foyer des Anciens cour Émile Zola

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 19 mars de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

| Samedi 19 mars départ du défilé à 11 h 00 | Mairie

Amor et psyché

| Samedi 19 mars à 20 h 30 - Dimanche 20 mars à 17 h 00 |

La Bergerie

Page à page... salon du tout-petit et du livre

| vendredi 25 et samedi 26 mars |

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30

Espace culturel à Nangis

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 25 mars de 18 h 00 à 20 h 00 |

Maison des citoyens - Centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Conseil municipal

| Mercredi 30 mars à 20 h 30 | salle Dulcie September

20 ans de la Bergerie - à l'espace culturel

mercredi 9 février

expositions de 14 h 00 à 18 h 00

- André Lamourère - Artiste plasticien "papiers de soi..."

- *La mémoire et l'histoire du lieu* (photos, magazines, plaquettes, témoignages...) que vous pourrez découvrir via l'installation mise en place par la résidence KMK.- *Les étapes de production d'un film d'animation* mise à disposition par l'Ecole Georges Méliès.

Ateliers cinéma proposés par l'Ecole Georges Méliès - Evry agrémentés d'extraits de films d'animation.

14 h 00 - *Comment construire un film d'animation* (6/10 ans)16 h 00 - *Les métiers du cinéma d'animation* (11/14 ans)*Inscription obligatoire* (50 personnes maximum)

20 h 30 - Atelier/débat/rencontre (ados/adultes)

1^{er} temps - L'évolution du cinéma d'animation2^e temps - Présentation et projection de films d'animation de fin d'études de l'école G. Méliès.

jeudi 10 février

visites des expositions pour les "scolaires" matin et après-midi sur rendez-vous

20 h 30 cinéma

"Very cold trip", film projeté en sortie nationale à Nangis en partenariat avec le distributeur DistriB Films.

Deux autres séances le dimanche 13 à 17 h 30 et lundi 14 à 20 h 30

vendredi 11 février

visites des expositions pour les "scolaires" matin et après-midi sur rendez-vous

À partir de 18 h 30, vernissage/anniversaire ...

suivi à 20 h 00 d'une soirée théâtre, musique, chansons...proposée par Passeurs de Mémoires, Yves Rousseau, Les Loups dans la Bergerie, Loïc Rabache, Ulys, Pop'ins, et leurs musiciens (*réservation obligatoire*).

samedi 12 février

15 h 00 à 18 h 00 - ouverture au public des expositions à 20 h 00

nuit théâtrale proposée par Théâtre en Seine et Marne : "Le remplaçant" de Jean Canolle par la Compagnie Les Trois Coups ; "Comptine d'automne" de Claude Mercadié par la Compagnie Naphralytep - théâtre adultes (*réservation obligatoire*).

Participation et animations de l'atelier théâtre adulte

APPEL À TROMBINES

Vous avez 20 ans comme la Bergerie ? Venez tirer votre portrait !

Le service culturel, l'Association des Photographes Amateurs de Nangis (APAN) et KMK préparent un trombinoscope pour fêter les 20 ans de la Bergerie. Les prises de vue auront lieu au local de l'APAN (CMA rue A. Briand) la première semaine de février, merci de prendre contact avec le service culturel, puis à la Bergerie du 7 au 11 février.

Toutes ces manifestations seront gratuites, à l'exception du cinéma (4 euros la séance)